

# Le référentiel

du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime

Typologie : Espace public

Commune : Oissel

Concepteur :  
 - Laurent PROTOIS – ALIQUANTE  
 architecte-urbaniste - mandataire  
 - Bruno SAAS  
 architecte-sculpteur  
 - FOLIUS  
 architecte-paysagistes  
 - INGETEC  
 BET

Maître d'ouvrage  
 commune  
 Coût  
 3 465 000 euros (HT)  
 Surfaces  
 30 000 m<sup>2</sup>  
 Date livraison  
 2007

## Quais de Seine à Oissel

Espace public à vocation ludique et de promenade



### Un site en lien avec le passé et la nature

L'aménagement du front de Seine renforce certains usages (promenade en bord de Seine, tourisme fluvial, espaces de jeux pour les enfants et les boulistes) tout en maîtrisant l'accoche du site avec son environnement urbain (le centre ville) et les milieux naturels. Les empreintes du passé et la structure de l'urbanisation existante ont guidé les principes du projet d'aménagement des bords de fleuve en relation avec la ville. Les lignes de composition du projet prolongent la trame foncière du front de Seine, L'évocation de la transformation du site avec le temps et le témoignage de l'ancien contact physique du front bâti avec le lit du fleuve sont également présents dans les aménagements.



### Visite d'est en ouest

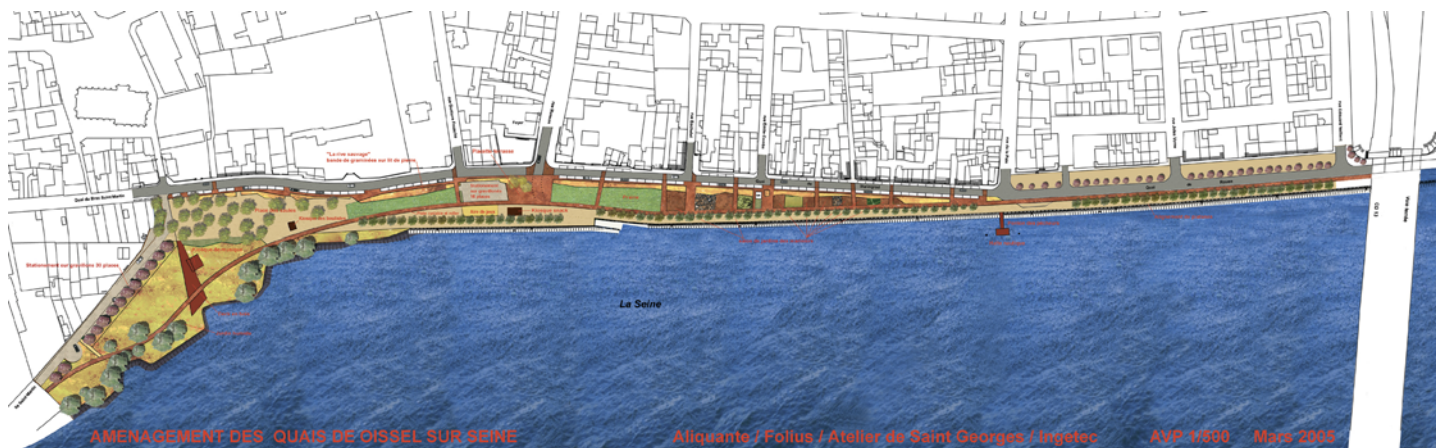
Sur tout le quai de Seine, l'ancien mail planté de platanes est conservé.

A l'est, les jardins des mariners : une succession de jardins et de placettes est organisée selon le tracé du parcellaire du front bâti des maisons de mariners ; les positions des liaisons piétonnes sont commandées par le débouché des cours communes et des venelles. Entre ces placettes, s'intercalent des petits jardins surélevés.

Le centre de l'opération est marqué par une placette à partir de laquelle se fait l'accès à la cale de mise à l'eau des bateaux. Un kiosque (la « guinguette »), construction légère en bois, regroupe un local de vente de produits alimentaires et des sanitaires publics.

L'aire de jeux pour enfants, ceinturée d'une clôture de protection en bois, est installée face au kiosque, entre la piste cyclable et le mail des platanes. Deux aires nouvelles de stationnement sur herbe pour visiteurs sont réalisées.





## Plages de nature en ville

Le traitement des espaces de promenade en bord de fleuve est différencié en fonction des usages : sol en sable stabilisé pour le cheminement piéton et une piste en sol béton incrusté de pavés de calcaire (sur 1 km) pour les pratiques mixtes (vélos, roller).



Les prairies sont situées face aux grandes propriétés, sur une partie plus large des bords de Seine. Ces espaces en herbe constituent de véritables plages vertes en offrant des espaces libres aux visiteurs.

Une faille plantée de végétaux évoque la présence de l'ancienne berge (avant l'endiguement) ; cette rive est constituée de Saules nains, de graminées et de variétés de bambous, ... installés sur un lit de graviers de fleuve.

Un jardin humide forme une dépression qui joue le rôle de bassin de récupération des eaux pluviales. Une grande terrasse en platelage bois traverse sur pilotis le jardin humide en son centre. A son extrémité, la grande terrasse en bois forme un ponton sur le fleuve.



La place des Saules (pleureurs) est conçue comme un espace polyvalent pouvant recevoir de nombreux usages : boulo-drome, bals populaires, foires à tout, festival ou spectacles...

## Mise en valeur du patrimoine et respect de l'environnement

Le projet traduit la volonté de garantir le respect des milieux naturels (l'eau, les zones humides) et la valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager des bords de Seine (les grandes maisons bourgeoises du XIXème, les maisons de marinières, les arbres et espaces plantés remarquables). L'intervention respecte et renforce l'identité du milieu fragile du bord de fleuve, notamment par l'aménagement d'un jardin humide.

Tout le travail d'optimisation de ce programme consiste à tirer le meilleur parti du capital patrimonial et naturel du site. Ensuite, il s'agit de venir appliquer sur ce lieu, une "peau nouvelle" qui suit les formes de ce qui est déjà là, en soulignant les éléments remarquables par des aménagements qui favorisent les cadrages de vue en fonction des ambiances diurnes et nocturnes.



## Un mobilier unique

De nombreux éléments du mobilier ont été dessinés spécifiquement pour l'opération.

Les chaises, les tabourets et les tables de pique-nique en fonte d'acier avec leur motif végétal ont été conçus à partir de moules réalisés directement par les architectes concepteurs ; ces éléments ont ensuite été coulés dans la fonderie de Maromme. Les candélabres en abat-jour et en demi abat-jour ont également été créés pour les quais.

